

Offre d'emploi Référent.e éducation et valorisation de l'offre touristique

Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux

Poste à pourvoir à partir du lundi 3 avril 2023

I. CONTEXTE

Le Parc naturel régional Loire Anjou Touraine (PNR LAT), créé en 1996, est géré par un Syndicat mixte qui regroupe, en 2022, 116 communes, les Départements du Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire, les Régions Pays de la Loire et Centre-Val de Loire.

Sa charte constitutive fixe les objectifs de territoire pour une durée de 15 ans autour des missions qui lui sont attribuées par la loi :

- la protection, la gestion et la valorisation de l'ensemble des patrimoines de son territoire : naturel, paysager, architectural et culturel ;
- une contribution au développement économique, social, culturel et à l'aménagement du territoire ;
- l'accueil, l'éducation, la sensibilisation et l'information du public ;
- la réalisation ou l'accompagnement d'actions expérimentales dans les domaines cités ci-dessus et la contribution à des programmes de recherche.

Le périmètre d'étude de la nouvelle charte 2024-2039 s'étend sur plus de 300 000 hectares entre Tours et Angers pour une population de plus de 200 000 habitants. Elle portera des ambitions partagées autour de 3 grands défis stratégiques :

- renforcer la qualité des paysages et la biodiversité ;
- s'engager dans la sobriété et la résilience ;
- renforcer les coopérations.

Le.la référent.e « éducation et valorisation de l'offre touristique » sera responsable de la conception, de la réalisation et de l'évaluation des actions de son domaine d'intervention sous l'autorité des élus référents (Présidente du Parc et Président des commissions « Éducation » et « Tourisme et loisirs »), du directeur, de la responsable de service « Tourisme et médiation des paysages » et dans le cadre d'un programme d'actions proposé pour délibération par les commissions aux instances de décision.

Il.elle travaillera au sein du service « Tourisme et médiation des paysages » du PNR LAT, basé à Montsoreau (49), en étroite collaboration avec les autres agents de l'équipe et les partenaires de la structure.

II. MISSIONS

À sa prise de fonction, le/la référent.e « éducation, valorisation de l'offre touristique » aura les missions suivantes :

ÉDUCATION

- Animer avec les élus référents la commission « Éducation » et ses groupes de travail.
- Définir des actions éducatives pour tous les publics : scolaires, périscolaire, éducation populaire.
- Animer le réseau des opérateurs du programme et des bénéficiaires de la marque « Valeurs Parc naturel régional ».
- Contribuer à la communication du programme et à la valorisation des projets.
- Gérer et évaluer les projets éducatifs.
- Assurer le suivi financier.

TOURISME

- Assurer le suivi qualité des équipements/outils de découverte « Tourisme et loisirs » promus par le Parc.
- Gérer les informations utiles aux différents outils de promotion/information/sensibilisation.
- Contribuer à la politique marque « Valeur Parc naturel régional » (VPNR) et être référent technique marque sur les volets « Administration ».
- Participer à la politique de médiation du service.

1- Activités du référent éducation

Le programme d'éducation au territoire vise à la fois les temps scolaires, périscolaires et les actions d'éducation populaire pour tous les publics

Animer avec les élus référents la commission « Éducation » et ses groupes de travail

- Définition du calendrier des réunions et de leur ordre du jour avec les élus référents.
- Préparation des éléments d'évaluation et des questionnements à présenter et/ou à débattre en commission et en groupes de travail.
- Animation des réunions avec les élus référents et rédaction des comptes rendus.

Définir des actions éducatives pour tous les publics : scolaires, périscolaire, éducation populaire

- Rédaction et gestion de l'appel à projets annuel adressé aux membres du réseau éducatif.
- Animation des comités de sélection des propositions éducatives et des projets des établissements scolaires ou de structures d'éducation populaire.
- Coordination de conceptions de propositions éducatives collectives.

Animer le réseau des opérateurs du programme et des bénéficiaires de la marque « Valeurs Parc naturel régional »

- Conception et mise en œuvre des outils de structuration et d'animation du réseau.
- Mise en place de la marque « Valeurs Parc naturel régional : actions éducatives » : finalisation du cahier des charges, organisation et mise en œuvre des audits.
- Organisation de temps d'échange, de co-formation et de formation entre acteurs éducatifs.

Contribuer à la communication du programme et à la valorisation des projets

- Mise à jour des pages « Éducation » du site Internet : catalogue des animations, partage de projets.
- Contribution à la conception et à la diffusion des supports de communication.
- Organisation de temps de présentation et de partage des projets développés dans les établissements scolaires et les structures d'éducation populaire.

Gérer et évaluer les projets éducatifs

- Gestion des inscriptions et des sélections des projets des établissements scolaires ou des structures d'éducation populaire.
- Mise en relation des établissements scolaires et des structures d'éducation populaire avec les membres du réseau éducatif du Parc.
- Appui aux membres du réseau, enseignants et animateurs dans la mise en place des projets.
- Suivi et évaluation des projets : formulaires évaluatifs des enseignants, des intervenants, entretiens réguliers avec les membres du réseau.
- Suivi des indicateurs évaluatifs. Rédaction de bilans annuels.

2- Activités du référent valorisation de l'offre touristique

Assurer le suivi qualité des équipements/outils de découverte « Tourisme et loisirs » promu par le Parc

- Bilan et suivi de la mise en œuvre des préconisations pour les sentiers nature, sentiers d'interprétation, circuits patrimoine, circuits équestres et vtt, points et outils de découverte aménagés avec l'aide du Parc.

Gérer les différents outils de promotion/information/sensibilisation en collaboration avec le chargé de mission communication

- Suivi de l'édition de documents papier.
- Animation et suivi de l'offre PNR et du réseau de partenaires du progiciel Géotrek.
- Proposition et animation, en collaboration avec la chargée de mission « Communication », d'une politique numérique tourisme.

Contribuer à la politique marque VPNR et être référent technique marque sur le volet « Administration »

- Contribution à l'animation du réseau.
- Gestion du suivi administratif.

Participer à la politique de médiation du service

- Participation aux réunions et à la vie du service.

III. PROFIL RECHERCHE ET COMPETENCES REQUISES

- Formation supérieure Bac+3 en tourisme ou éducation.
- Sens du service public.
- Expérience professionnelle dans les domaines concernés.
- Forte sensibilité aux questions du développement durable et à l'environnement.
- Connaissances des outils et méthodes d'élaboration et de gestion de projet.
- Très bonne capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction.
- Excellente maîtrise des outils informatiques et des réseaux sociaux.
- Capacité d'adaptation, polyvalence.
- Sens de l'organisation, rigueur, réactivité.
- Qualités d'écoute et aisance relationnelle.
- Intérêt pour les démarches de construction collective
- Esprit critique, pratique et d'initiative.
- Autonomie, sens des responsabilités, discrétion, sens de l'engagement.
- Permis B indispensable

IV. CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste basé à :

- Maison du Parc, 15 avenue de la Loire, 49730 Montsoreau

Temps de travail :

- 39 h hebdomadaires avec ARTT
- Travail de manière exceptionnelle le soir et/ou certains week-ends

Rémunération :

- Grille indiciaire de la fonction publique territoriale + régime indemnitaire

V. CANDIDATURE

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser par voie postale à :

**Madame la Présidente
Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
Bureaux du Parc – 7 rue Jehanne d'Arc
49730 MONTSOREAU**

Ou par courriel à l'adresse suivante : recrutement@parc-loire-anjou-touraine.fr

Date limite de réception des candidatures : 28/03/2023 à 17h00, oraux pour les candidats retenus le 31/03/2023

*(Merci de ne pas faire de relance téléphonique, chaque candidature recevra une réponse.
Les candidats retenus pour les oraux seront prévenus dès que possible.)*